

**COMPTE - RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
en date du 16 juin 2014 à 18 heures 30**

Gustave BOSQ – Monique GELLENS – Michel NORBERT – Christophe MATHERON –  
Céline CONSTANS – Olivier BERGERETI - Alain PIECQ – Rémi ALLEC – Sébastien MARTIN –  
Yves SEARD - Daniel ROSSIGNOL

Secrétaire de séance : Christophe MATHERON

Absente excusée : Monique GELLENS (procuration à G. BOSQ)

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation compte rendu du 25/05/2014

2/ DM N° 1 au BP 2014

3/ Escalier M. PEYRON

4/ Questions diverses

1/ Approbation compte rendu du 25/05/2014

Monsieur le Maire accueille les membres du conseil municipal, et leur soumet à l'approbation le dernier compte rendu. Compte rendu approuvé à l'unanimité des membres présents.

2/ DM N° 1 au BP 2014

Gustave BOSQ explique aux membres du conseil qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative au BP 2014.

En effet dans le cadre de l'extension du réseau du Villard au terrain de M. Martin, le SYME 05 qui va entreprendre ces travaux va le facturer à la mairie, et celle-ci refacturera aux propriétaires concernés par l'extension.

Fonctionnement :

Dépenses

Compte 6554	Contribution aux organismes de regroupement :	4343.50 €
-------------	-----------------------------------------------	-----------

Recettes

Comptes 70878	Remboursement de frais par d'autres redevables :	4343,50 €
---------------	--------------------------------------------------	-----------

Délibération prise à l'unanimité des membres présents.

3/ Escalier M. PEYRON

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil, que M. Aymé PEYRON effectue des travaux sur l'escalier menant à son habitation. Ces travaux consistent à créer un retour pour rendre l'escalier moins pentu. Ce retour a été construit sur le domaine public. A la demande de M. le Maire, M. PEYRON a cessé les travaux et a envoyé 2 courriers à la mairie ainsi que des photos : le premier demandant l'autorisation d'effectuer ces travaux, le second demandant à acquérir la parcelle du domaine public.

Après discussion les membres du conseil municipal acceptent de vendre un morceau de la parcelle à M. PEYRON, environ 5 à 7 m<sup>2</sup> (largeur d'escalier parallèle au mur jusqu'à la terrasse).

M. Le Maire avec l'accord du conseil proposera à M. PEYRON d'acquérir ce morceau de parcelle au prix de 100 € le m<sup>2</sup>, les frais de bornage étant à la charge du demandeur.

#### 4/ Questions diverses

a) Délégué au Pays Sud : les membres du conseil n'étant pas candidats à cette délégation après plusieurs demandes, Marie Paule BOSQ s'est proposée. Accord à l'unanimité.

b) Présentation aux membres du conseil du Permis de Melle Aurélie Sarrasin, 3ème parcelle du terrain ZAWADZKI mis en vente à Pra Roumiou. Pas de remarques particulières.

c) Vote délégué (1) et suppléants (3) pour les élections sénatoriales du mois de septembre 2014 :

Délégué :

Gustave BOSQ

Suppléants :

Michel NORBERT

Céline CONSTANS

Daniel ROSSIGNOL

d) Sébastien MARTIN informe les membres du conseil qu'il serait nécessaire de poser des buses entre le chemin de la station d'épuration et sa bergerie, les eaux de ruissellement d'arrosage ravinant le chemin. Suite à son intervention le conseil fait le point sur les autres problèmes de ruissellement : Clot Giraud, Les Michels. Les travaux vont être effectués dès que possible.

A propos de la protection des captages, Gustave BOSQ informe les membres du conseil que ces travaux seront mis en chantier dès que possible. Daniel ROSSIGNOL demande pourquoi ne pas mettre en place des journées de travail en commun pour effectuer certains travaux sur la commune, Gustave BOSQ lui répond qu'il allait le proposer aux membres du conseil. Ces derniers approuvant cette proposition.

e) Impluvium :

Le dossier de demande de subvention pour l'impluvium a été adressé au Ministère de L'intérieur. Le mardi 24 juin à 14 h une visite sur site aura lieu avec M. VIEUX du CERPAM et les entreprises répondant à l'appel d'offre.

f) Lundi 23 juin, 1<sup>ère</sup> réunion de la commission de la communication à 18 h 30.

g) Goudronnage chemin d'accès M. Friederich à l'Eglise. La COM COM ne prend pas en charge ces travaux, elle n'intervient que sur des routes déjà goudronnées.

h) Reprise des travaux de goudronnage sur la RD 9 / Gustave Bosq a relancé M. BARBESIER. Bon de commande fait à l'Entreprise COLAS. Travaux avant fin août.

Fin de la Séance : 19 h 45

